

Charte des activités nautiques dans les Traicts du Croisic

Zone de Protection Spéciale
« Marais salants de Guérande, Traicts du Croisic et Dunes de Pen Bron »

*Table ronde des gestionnaires d'AMP
Trébeurden, le 3 juin 2015*

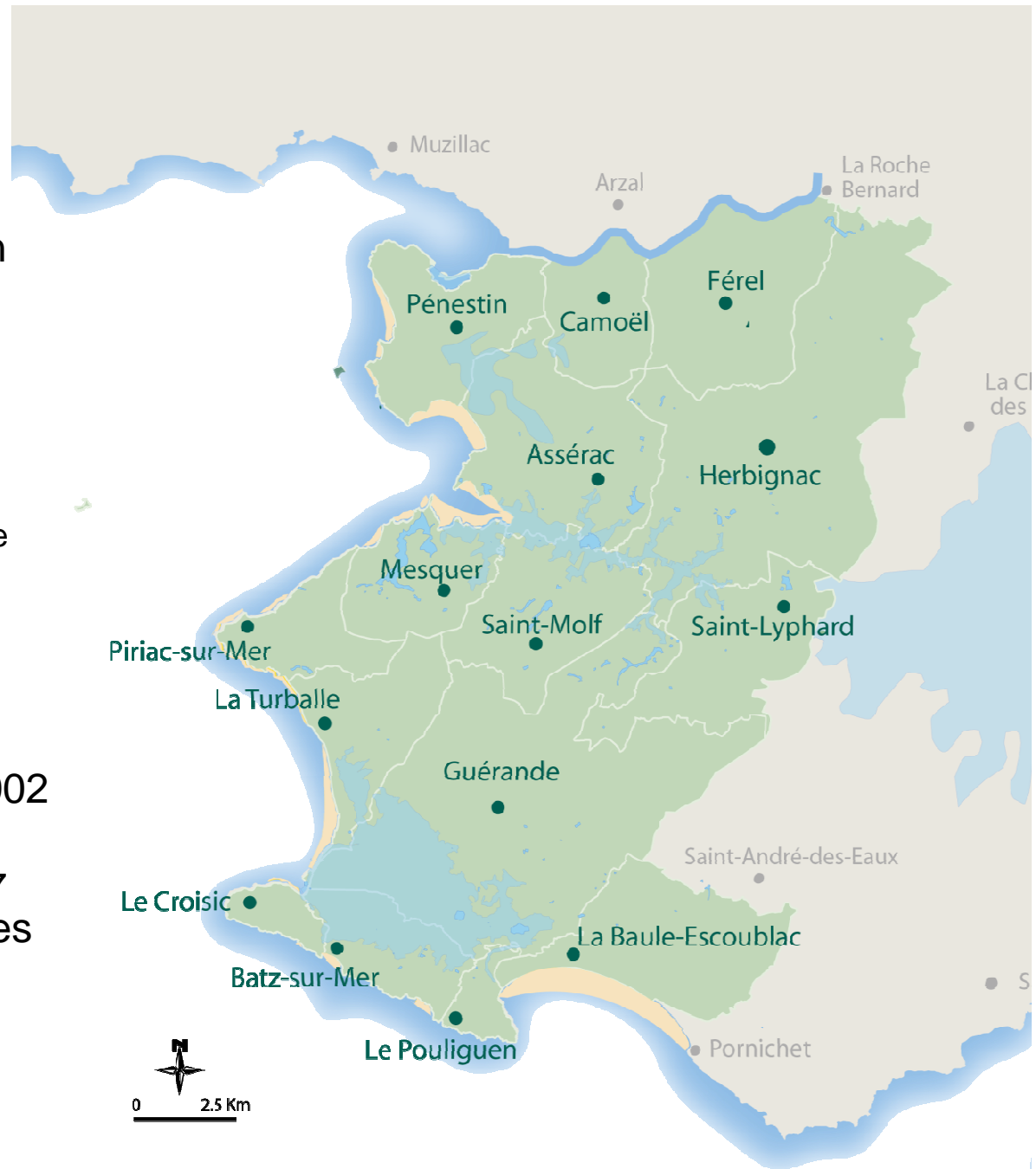


Philippe DELLA VALLE – Natura 2000 - Cap Atlantique







Cap Atlantique

- Communauté d'Agglomération de 15 communes
 - 250 agents dont 17 au Service Environnement
- Des espaces naturels et touristiques :
 - Taux de résidences principales de 48 %
 - 70 000 habitants permanents
 - 250 000 en saison
- Structure opératrice depuis 2002
- DOCOB validé en février 2007 après 70 réunions de 6 groupes de travail thématiques



Localisation des sites Natura 2000 de la presqu'île de Guérande

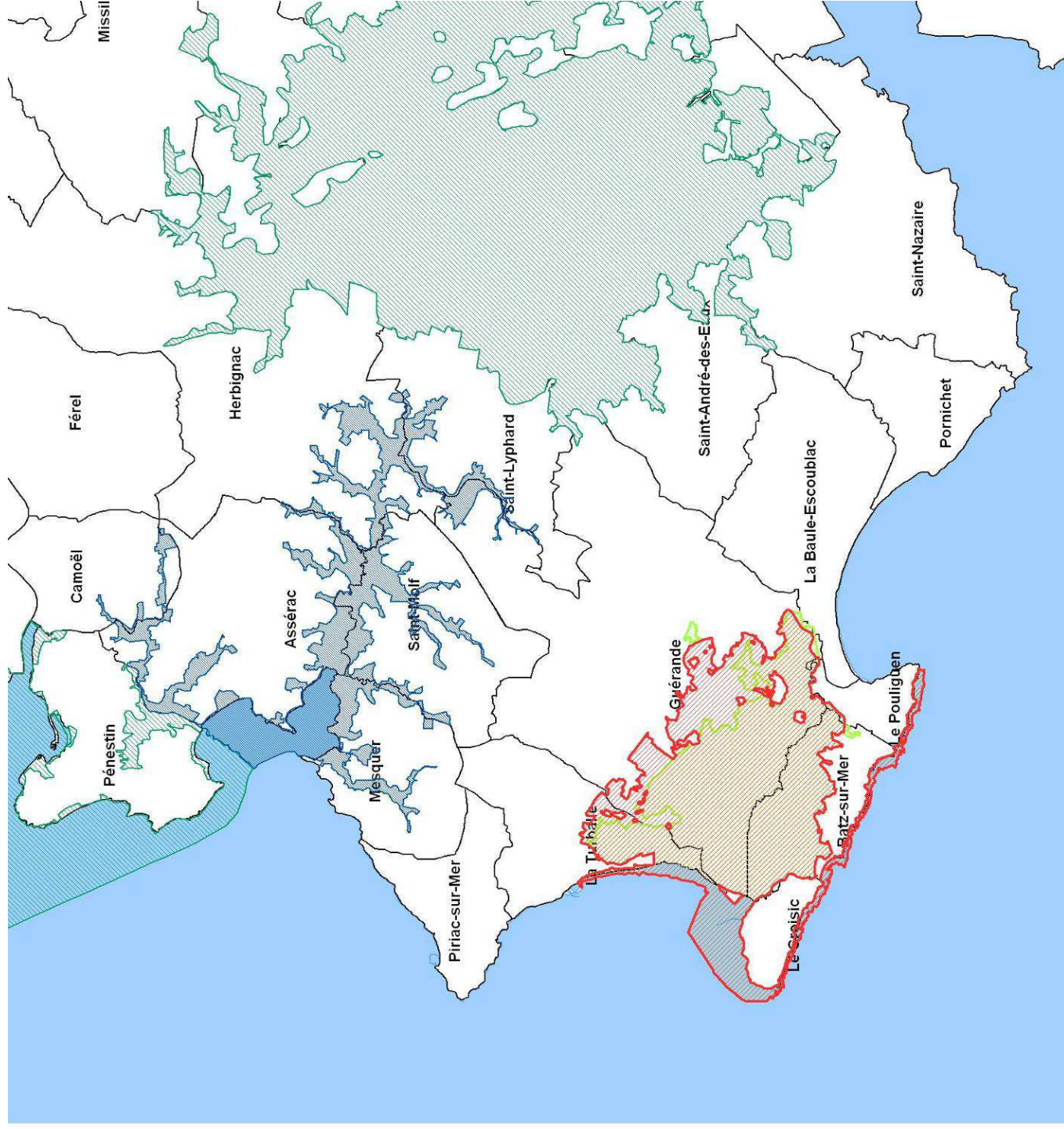
-  ZPS-SIC du Bassin du Mès
-  ZSC du Bassin de Guérande
-  ZPS du Bassin de Guérande
-  Autres sites



1/106 177



Sources :
 © DIREN
 BD Carthoune © IGN - Paris, 2007. Reproduction interdite.
 Cap Atlantique, 2008.
 Réalisation :
 © Cartographie-Cap Atlantique - Direction de l'Environnement,
 02.51.75.77.80.



Le site Natura 2000

- Zone de Protection Spéciale couvrant 3 622 hectares
- 1 267 hectares de Domaine Public Maritime inclus dans le site (35%)
- 5 communes: La Turballe, Guérande, Le Pouliguen, Batz-sur-mer et Le Croisic
- 44 espèces de l'Annexe I de la Directive Oiseaux présentes de manière régulière



La Zone de Protection Spéciale du Bassin de Guérande

LES TRACTS DU CROISIC

LA TURBALLE

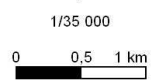
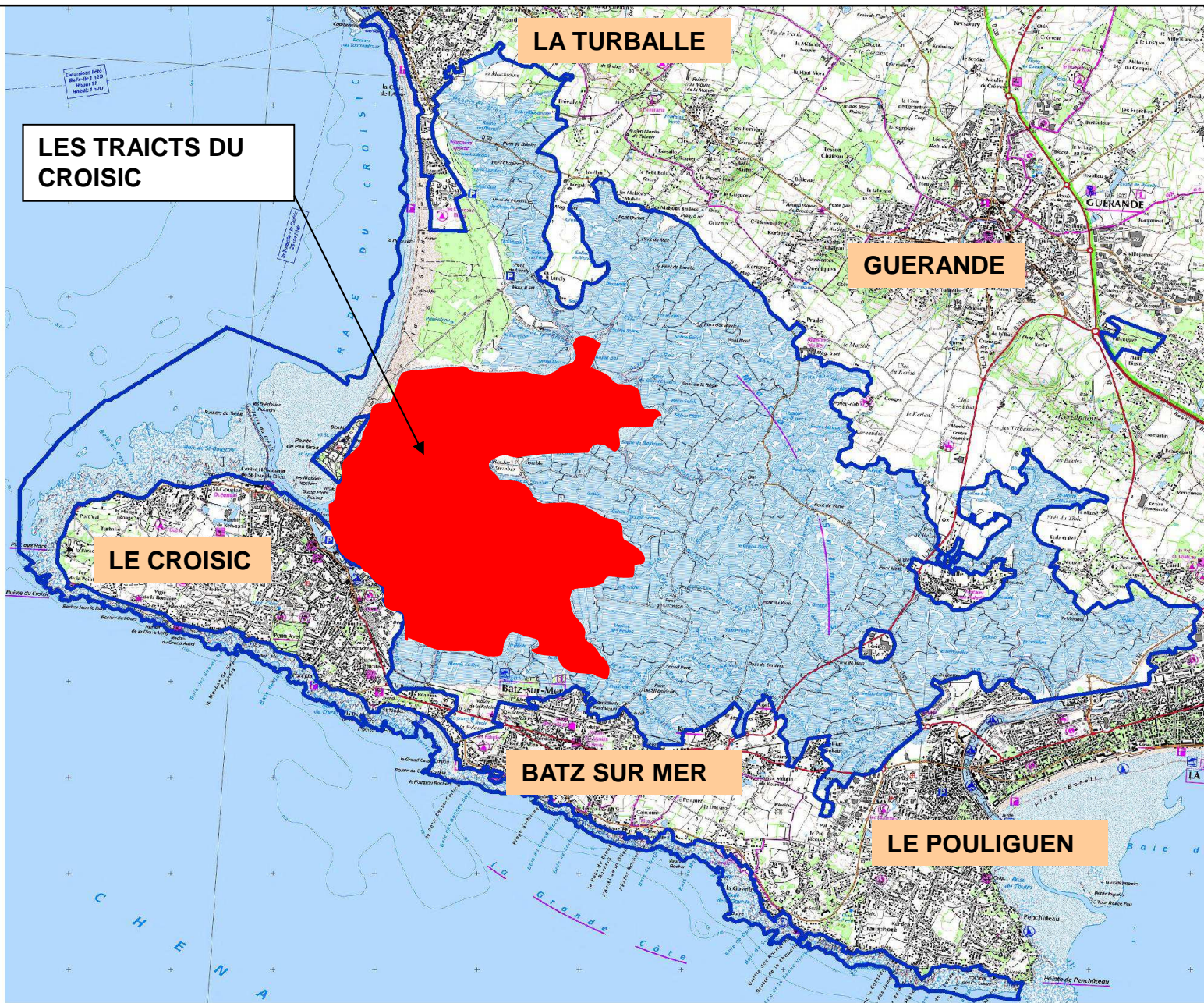
GUERANDE

LE CROISIC

BATZ SUR MER

LE POULIGUEN

 ZPS du Bassin de Guérande



Sources :
©DIREN
BdScan®, ©IGN – Paris, 2001. Reproduction interdite.
Cap Atlantique, 2009.
Réalisation :
©Cartographie-Cap Atlantique – Direction de l'Environnement, 02.51.75.77.80.

Les Traicts du Croisic

Océan

Petit Traict

Grand Traict



680 hectares
20 à 30 000 oiseaux en
automne – hiver principalement.
Rôle majeur pour 2 espèces
principales :
- l'Avocette élégante
- la Barge à queue noire ssp.
islandica

Contexte socio-économique

- 15 entreprises conchylicoles – 1^{er} centre français de production de coques
- 20 pêcheurs à pied professionnels
- Mouillages, port du Croisic, pêche à pied de loisirs, chasse, kite-surf, kayak, voile



Problématique

- En 2009, souhait des pratiquants individuels de kite de développer fortement l'activité en installant des tremplins au milieu des Traicts (en site classé et Natura 2000)
- Réaction vive des Associations de Protection de l'Environnement
- Le Sous Préfet de St Nazaire, alors Président du COPIL N2000, charge Cap Atlantique d'élaborer une charte conciliant activités nautiques, usages professionnels et respects des enjeux écologiques afin d'éviter la mise en place d'un APPB



Les usages de la charte des activités nautiques dans les Traits du Croisic

Lorsque vous pratiquez des activités nautiques dans les Traits du Croisic, merci de respecter les zonages et périodes conseillés :

Les préconisations de la charte :

Pratique libre d'activités nautiques non motorisées uniquement entre le 01/03 et le 30/09*.

Au cours de cette période, la navigation motorisée est exclusivement autorisée pour les bateaux d'encadrements des établissements labellisés EFV (École Française de Voile).

Pratique libre réservée aux activités nautiques pratiquées avec une embarcation à énergie humaine (canoë, kayak,...) uniquement entre le 01/03 et le 30/09*.

Espace strictement réservé aux activités professionnelles conchyliques toute l'année.

Site classé des marais salants de Guérande.

*Ces restrictions ne s'appliquent pas aux bateaux :
- des professionnels
- des usagers qui accèdent au port du Croisic à la cale de Pen Bron et aux mouillages autorisés.

Du 31/09 au 28/02, la charte recommande fortement l'arrêt des activités nautiques.



PETIT TRAIT



Toute l'année

Les Baules de Sissable



Pointe de Pen Bron

Port du Croisic

GRAND TRAIT

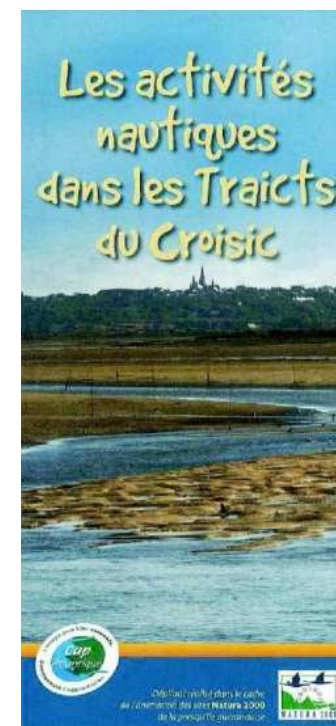


Du 01/03 au 30/09



Communication retenue

- Nombreuses rencontres individuelles des clubs et prestataires d'activités nautiques locaux pendant l'élaboration de la charte avec 2 objectifs:
 - Pallier la méconnaissance des enjeux ornithologiques
 - Partager un objectif commun de conciliation des différents enjeux
- Association des fédérations pour augmenter la résonance du projet (même négative...)
- Diffusion maximale de l'information en impliquant les OTSI des 4 communes (dont signataires)
- Edition d'un document à 10 000 exemplaires (mairies, OTSI, web)



Communication retenue

- Conférence de presse suite à la signature de la Charte, deux ans après le début de son élaboration....



Communication retenue

- Maintien d'une dynamique autour du projet grâce à des réunions annuelles des signataires pour faire des bilans
- Très bonne communication des pratiquants de Kite via forums internet
- Information sur sites web institutionnel de l'Agglo, Destination Bretagne Sud et France Station Nautique
- Pas d'infos sur site (Site classé vs Panneaux)

Ce qui a marché

- La combinaison rencontres individuelles – réunions élargies
- Faire confiance aux associations pour communiquer via forums (en bien ou en mal d'ailleurs)

Limites de la communication retenue

- Touche surtout les adhérents des associations signataires
- En l'absence d'agents de terrain, difficile de toucher les individuels en dehors des dépliants et forums de pratiquants
- Les Fédérations nationales peuvent adopter des positions de principe sans lien avec la problématique locale et casser des dynamiques (ex: kayak)

Pour quel coût et quel résultats?

- Environ 30 j/h de 2009 à 2011 soit 6 000 €, financés dans le cadre de l'animation Natura 2000
- Des résultats visibles mais non mesurables faute d'étude dédiée :
 - Quasi absence de pratiquants d'activités nautiques aux périodes et endroits déconseillés par la Charte remontée lors des réunions bilans
 - Satisfecit général des signataires
 - Complicé de mettre en parallèle l'évolution des effectifs d'oiseaux avec la baisse de la fréquentation nautique, au vu du nombre d'activités qui continuent sur le site (Pêche à pied, survols...)